

# Objectif TRI

**Diminuer de 400 tonnes la production d'ordures ménagères sur 2 ans. Soit 5% en moins. Cela correspond à une économie de 63 000 € sur le coût de traitement**



**Trier permet de valoriser les déchets et leur donner une deuxième vie. Trier permet d'économiser les ressources de la planète.**

